



Traité Yebamot

Michna 1 - Chapitre 7

אלמנה לכוהן גדול, גרושה וחלוצה לכוהן הדיוט הכניסה לו
עבדי מלוג ועבדי צאן ברזל עבדי מלוג, לא יאכלו בתרומה;
ועבדי צאן ברזל, יאכלו. ואלו הן עבדי מלוג
אם מתו, מתו לה; ואם הותירו, הותירו לה. אף על פי שהוא
חייב במזונותם, לא יאכלו בתרומה.

Si une veuve, en épousant un Cohen Gadol, une divorcée ou une déchaussée en épousant un simple Cohen, apporte en dot des esclaves, les uns faisant partie des Nihssé Melog et les autres des Nihssé Tsone ou Varzel : les premiers ne pourront pas manger de la Terouma, les seconds le pourront. On appelle esclaves « Melog » ceux dont la femme endosse la perte ou l'augmentation ; bien que le mari soit tenu à les nourrir, ils ne peuvent pas manger de Terouma. On appelle esclaves « Tsone ou Varzel » ceux dont le mari endosse la perte ou l'augmentation ; comme il est responsable d'eux, ils peuvent manger de la Terouma.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions